



## CHSCT EXTRAORDINAIRE DU 25/02/2021

**ou**

### **Comment défendre les intérêts matériels et moraux, la santé et la sécurité des agents quoiqu'il en coûte et quoiqu'on en dise...**

Une altercation entre deux agents s'est produite à la cité administrative le 17 février dernier. L'intersyndicale Moselle s'est rendue sur place le lendemain de l'altercation, a pu discuter avec les agents et a demandé un CHSCT exceptionnel sur le sujet et plus généralement, sur le sujet de la sécurité à la cité administrative.

En effet, lors du dernier CHSCT, FO FINANCES avait dénoncé la précipitation avec laquelle la DDFIP s'était empressée d'accepter les propositions de la préfecture (gestionnaire de la cité administrative) sur la réorganisation de l'accueil à la cité (assuré par des agents de la DDFIP), sans prendre en compte les éléments humains et matériels liés à cet accueil.

Pour mémoire : la cité administrative abrite de nombreuses administrations : la DDFIP (SIE et Trésorerie Amendes, France Domaine) , la DOUANE, l'ONAC, la DIRECCTE et toutes ses branches, l'action sociale des ministères financiers, dont le cabinet de prévention ... Très prochainement, la Direction départementale de la cohésion sociale DDCS (actuellement située place St Thiebault) va rejoindre cette cité.

L'accueil est assuré par une équipe de la DDFIP, pilotée par le BIL. La cité administrative date de 1960 et n'est plus adaptée au mode de fonctionnement actuel et encore moins aux normes de sécurité imposées par les plans « vigipirate » et dernièrement par la COVID. C'est un constat. Une vaste opération de travaux va être lancée, reste à savoir quand...

#### **FO FINANCES A DONC POSE LE PROBLÈME EN CES TERMES :**

##### **Ce que la préfecture veut faire :**

Chaque personne qui entre à la cité doit déposer une pièce d'identité à l'accueil, en échange d'un badge. Objectif de la préfecture : savoir à tout moment qui se trouve dans les locaux.

## **Comment cela se passe actuellement :**

La cité, côté entrée principale du public a trois doubles portes qui s'ouvrent automatiquement. Un sens de circulation a été mis en place depuis la crise sanitaire : une porte latérale pour rentrer et l'autre porte latérale pour sortir (la porte centrale étant toujours condamnée). Les agents d'accueil ne commandent pas ces portes depuis leur espace de travail. Une fois entrés, les usagers ont la possibilité de prendre les couloirs à droite et à gauche, sans même passer par l'accueil. Le plus flagrant : les usagers de la trésorerie amendes qui connaissent les lieux ne demandent rien à l'accueil, et prennent directement le couloir pour s'y rendre.

La banque accueil se trouve en retrait des portes.

## **Les problèmes soulevés pour le futur nouvel accueil :**

➤ la sécurité des agents : comme ils ne commandent pas l'ouverture des portes, ils ne peuvent pas maîtriser le flux des usagers. Que vont-ils faire si un usager prend directement le couloir ? Le service accueillant peut-il le renvoyer vers l'accueil ? Et comment gérer ceux qui n'ont pas de pièce d'identité ?

De plus, s'il y a affluence, un usager devra patienter pour donner sa pièce d'identité, puis patienter dans le service où ils se rend (surtout à la trésorerie amendes), puis patienter pour récupérer sa pièce d'identité... Dans quel état d'esprit va-t-il être en revenant à la banque accueil ? Quel sera le sens de circulation entre ceux qui rentrent et ceux qui sortent ?

➤ le matériel : dans le hall d'accueil, rien n'est scellé (chaises, poteaux etc). Et plus grave : il n'y a pas de bouton d'appel d'urgence pour l'agent d'accueil en cas de problème ni aucun chemin de fuite.

Enfin, les escaliers ne sont pas sécurisés et sont facilement accessibles, y compris pour aller au sous-sol.

## **Les futurs problèmes à envisager :**

L'arrivée de la DDCS (Direction Départementale de la cohésion sociale) est prévue dans quelques mois. Cette direction accueille avec et sans rendez-vous, les institutionnels lors des commissions de réforme, etc.

A la suite de nos échanges, le président du CHS (Directeur départemental des Finances Publiques) semble avoir entendu une partie de nos revendications : selon ses propres termes, « le chemin de fuite et le bouton d'appel d'urgence sont impératifs et non négociables ». « L'accueil est un service d'orientation, et si aucun vigile n'est présent pour demander les pièces d'identité, cela ne se fera pas » .

Nous serons attentifs à ce que les propos du directeur soient suivis des faits.

## **AUTRE SUJET : Vaccination CORONAVIRUS**

La médecine de prévention sera prête à vacciner les agents rentrant dans le dispositif dès que la DGAFP aura pris position favorablement à cette revendication des organisations syndicales.

### **FO FINANCES EXIGE :**

**et ce dès avant la mise en place de la nouvelle organisation de l'accueil dictée par la préfecture :**

- l'installation immédiate d'un bouton d'appel d'urgence et d'une échappatoire pour l'agent d'accueil derrière la banque,**
- la sécurisation des locaux de la cité (ouverture à distance des portes, condamnation des accès aux escaliers-ouverture par badge uniquement),**
- le scellement et la fixation de tous objets susceptibles d'être dangereux pour les agents d'accueil et pouvant servir de projectiles ( fauteuils, poteaux, présentoirs etc),**
- la fermeture des espaces laissés libres par la mise en place des plexis,**
- l'embauche d'un vigile qui serait un frein à tout débordement et permettrait de canaliser les flux .**

**FO Finances condamne la suppression des CHS et réitère son attachement à la politique ministérielle santé, sécurité et conditions de travail ainsi qu' à l'ensemble de ses réseaux de CHSCT et d'acteurs de prévention.**

**FO FINANCES RESTERA MOBILISE, QUOI QU'IL ARRIVE,  
POUR LA DÉFENSE DES AGENTS , DE NOS DROITS ET DE NOS MISSIONS DE  
SERVICE PUBLIC AU SEIN DES  
MINISTÈRES FINANCIERS**